

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation	: contact@mupras.com
Prise en charge	: pec@mupras.com
Adhésion et changement de statut	: adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données caractére personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

NP = 24332

Déclaration de Maladie : N° P19-0004100

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent [e]

Matricule : 3150

Société : RETARMI

Actif

Pensionné(e)

Autre : —

Nom & Prénom : M. CHENOUAD FARIDA

Date de naissance :

Adresse : 43 Rue Abou El ABBAS El AIFI MAARIF EASA

Tél. : 06.10.32.23.49 Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation :/...../.....

Nom et prénom du malade : Ben ZEROUALI FARIDA Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

OSTIGMOSA MUPRAS

En cas d'accident préciser les causes et circonstances : —

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : 08/10/2020

Le : 08/10/2020

Signature de l'adhérent(e) : Gms

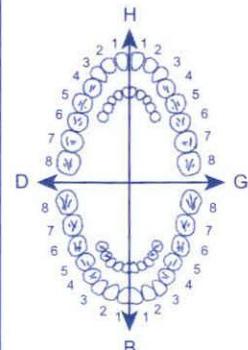
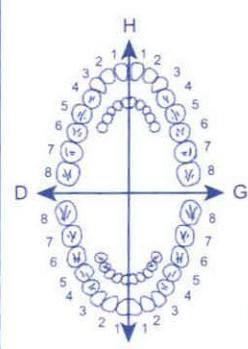
RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
28 FEV 2020	Σ		4.000,00	Dr. Rajaa BENNES Professeur de Chirurgie Dentaire 16, Bd. Abdessalem Casablanca Tél: 0522 25 22 09

EXECUTION DES ORDONNANCES		
Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
Madame PARTAL FATIMA Pharmacie Adbaraf Rue Socrate - Maârif Casablanca - Tél : 0522 25 22 09	28/02/2020	146,40

ANALYSES - RADIGRAPHIES			
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX					
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre		Montant détaillé des Honoraires	
		A M	P C	I M	I V

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES															
Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.															
Important : Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ORL.															
SOINS DENTAIRES 	Dents Traitées Nature des Soins Coefficient	CŒFFICIENT DES TRAVAUX													
MONTANTS DES SOINS															
DEBUT D'EXECUTION															
FIN D'EXECUTION															
O.D.F PROTHESES DENTAIRES 	DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE <table border="1" data-bbox="1572 889 1797 1032"> <tr> <td>H</td> <td>25533412</td> <td>21433552</td> </tr> <tr> <td>D</td> <td>00000000</td> <td>00000000</td> </tr> <tr> <td>G</td> <td>00000000</td> <td>11433553</td> </tr> <tr> <td>B</td> <td>35533411</td> <td></td> </tr> </table>	H	25533412	21433552	D	00000000	00000000	G	00000000	11433553	B	35533411		CŒFFICIENT DES TRAVAUX	
		H	25533412	21433552											
		D	00000000	00000000											
		G	00000000	11433553											
		B	35533411												
MONTANTS DES SOINS															
DATE DU DEVIS															
DATE DE L'EXECUTION															
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS															
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION															

Professeur Rajaâ BENNIS

Ep. EL OUALI

PROFESSEUR UNIVERSITAIRE DE RHUMATOLOGIE

Médecine des Os et des Articulations

E DE MÉDECINE INTERNE

à la Faculté de Médecine

Casablanca

Centre des Hôpitaux de Paris



الأستاذة رجاء بنيس

ز. الوالي

أستاذة جامعية في أمراض الروماتيزم
أخصائية في أمراض العظام والمفاصل

أستاذة في الطب الباطني

أستاذة سابقة بكلية الطب بالدار البيضاء
طبيبة ملحقة سابقاً بمستشفيات باريس

PPV 30DH00
PER 10/22
LOT 12477

PPV 30DH00
PER 03/22
LOT 1585
30,00

Casablanca, le : 28 FEV 2020

M. AOUALI BENZAROUA LA FAHIDA

(30,00 x 2)

60,00 مس

Docteur AS

1 g 3 x 18 x 10 j

plus 1 g 2 x 18 x 9 j la deu

(28,80 x 3) 86,40

- Vitamine

Madame BARTAL FATIMA
Pharmacie Asharaf
Rue Soukra - Casablanca - Tel : 05 28,10

PPV
LOT
PER
28,10
28,80
28,80
28,80

146,40 1 g 2 x 18 x 1,5 mois

Madame BARTAL FATIMA
Pharmacie Asharaf
Rue Soukra - Maârif

Dr. Rajaâ BENNIS
Professeur de Rhumatologie
76, Bd. Abdelloumen - Casablanca
Tél. : 05 22 23 73 73 - Tél. / Fax : 05 22 23 49 49 - E-mail : bennisrhumato@gmail.com